

**DEMANDE DE SUBVENTION
AUX ECHANGES AMIABLES
DE PARCELLES**

articles L 124-3, L 124-4 et R 124-1 et suivants du code rural

*Demande à adresser à : Madame la Présidente du Conseil général
Secrétariat de la commission départementale d'aménagement foncier
43, avenue de la Libération – 87031 LIMOGES CEDEX*

Je soussigné(e) (Nom et prénoms)

Représentant (*)

Domicilié(e) à :

Sollicite l'attribution d'une subvention du Conseil général de la Haute-Vienne pour la prise en charge des frais occasionnés par l'échange amiable de parcelles réalisé sur la commune de

Avec (*préciser les noms et prénoms des coéchangistes*) :

(A renseigner obligatoirement)

Motif de l'échange :

Superficie totale de l'échange : ha a ca

Nature de cultures (*pré, terre, bois, chemin, autre à préciser*) :

Mode de faire-valoir (*faire-valoir direct, fermage, métayage, autre à préciser*)

Nom de l'exploitant (*si différent du propriétaire*)

Je reconnais avoir été informé(e) que mon dossier ne pourra être soumis à l'examen du Conseil général que si la Commission départementale d'aménagement foncier a reconnu l'utilité de l'échange au regard des objectifs poursuivis par l'aménagement foncier.

Fait à, le

Signature